



AGENCE DE GASNY
8 BIS RUE DE PARIS
27620 GASNY

ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE, SON DEROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

I. ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE

L'enjeu principal est d'amener tout usager de la route à adopter une conduite responsable c'est à dire respectueuse des autres usagers, des règles du code de la route et de l'environnement.

La formation doit permettre à tout usager :

- De prendre conscience des facteurs de risque,
- De comprendre les interactions entre ces facteurs
- De prendre en compte lors de la conduite de ses capacités et de ses limites,
- D'adopter une conduite apaisée
- De comprendre l'interaction entre l'homme/ le véhicule et l'environnement.

La formation favorise la prise de conscience des risques ; elle permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation sur ses points forts et ses faiblesses. Elle permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

La formation facilite :

- La mémorisation des règles,
- L'assimilation des règles et des comportements à adopter,
- La mise en pratique sur la route des connaissances acquises
- L'optimisation des savoirs, le transfert des savoirs vers des savoirs faire, la projection vers le devenir

II. DEROULEMENT DE LA FORMATION

FORMATION CODE

Durant une séance de code (1 heure minimum), les élèves effectuent un test de 40 questions ou un test par thème de 20 questions (en fonction de la demande du public). À la suite de corrections audio vidéo et après une synthèse des fautes, j'interviens pour retravailler ensemble les fautes récurrentes. Lors de mon intervention, j'essaie d'engager un débat et j'utilise si nécessaire les supports de cours que j'ai établi. Dans la mesure du possible, c'est avec l'élève que je décide du niveau de passage à l'examen. De plus, je leur conseille de continuer l'apprentissage du code après l'obtention de l'épreuve

théorique, afin de renforcer leurs connaissances.

FORMATION CONDUITE

La formation conduite débute soit après réussite de l'ETG, soit alors que l'élève a suivi suffisamment de cours de code pour avoir acquis un certain nombre de savoirs qu'il pourra mettre en pratique sur la route. Cette formation doit se composer d'un minimum de 20 heures de cours pratiques durant lesquelles les compétences suivantes doivent être acquises

• COMPETENCE 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications Intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

• COMPETENCE 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

•COMPETENCE 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec

Respect et courtoisie.

- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-file des motocyclistes. Savoir en tenir Compte.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

• COMPETENCE 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à

appliquer.

- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS,

Aides à la navigation...).

- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'écoconduite.

III. DEROULEMENT DE L'EXAMEN DE CONDUITE

Le jour de l'épreuve, il faut se munir d'une pièce d'identité valide

Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, vous devez amener votre livret de conduite, pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

Un test de vue peut être réalisé. En cas de test non concluant, l'examineur le signale au service chargé localement des examens du permis de conduire : DDT, DDTM (bureau de l'éducation routière) ou préfecture. Vous devez alors prendre rendez-vous pour passer un contrôle médical auprès d'un médecin agréé.

L'épreuve pratique dure 32 minutes et permet d'évaluer les points suivants :

Respect des dispositions du code de la route,

Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants,

Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule,

Capacité à assurer votre propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route, à percevoir et anticiper les dangers,

Connaissance des notions élémentaires de premiers secours,

Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet,

Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers notamment les plus fragiles (piétons, deux roues)

La vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule,

La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau, en bataille ou en épi, demi-tour...).

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

Résultat de l'épreuve pratique

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne vous communique pas oralement le résultat.

Vous pouvez connaître le résultat de votre épreuve pratique 48 heures après l'avoir passée en utilisant l'onglet RESULTAT PERMIS DE CONDUIRE

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE SITE : <http://autoecolepte.com>